

Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Quoi de neuf](#) / [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Veille législative](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash n°6 du 10
Février 2021

QUOI DE NEUF

[PROJET EPoP] DEVELOPPER le pair accompagnement Le CREAI Hauts-de-France porteur du projet en région

Publié le 09 Février 2021

Hier a eu lieu à Amiens le lancement du comité de pilotage national du projet EPoP (Empowerment and Participation of People with disability), en présence de Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat aux personnes handicapées et de nombreux élus de la Somme. Ce fut l'occasion de réunir pour la première fois l'ensemble des parties prenantes nationales de cet ambitieux projet, et de faire un focus sur le déploiement du projet dans la région, les Hauts-de-France étant l'une des régions participantes à l'expérimentation.

En effet, l'ARS Hauts-de-France a souhaité s'inscrire dans cette démarche innovante et a missionné pour cela le CREAI au regard de ses actions en faveur de l'autodétermination, de la participation et de l'autoreprésentation des personnes en situation de handicap et dans le cadre de ses missions « d'accompagnement des acteurs publics et privés du secteur social et médico-social dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques en direction des populations vulnérables. »

Ce projet initié par la Croix-Rouge française vise à massifier et banaliser dans le champ du handicap le recours aux savoirs expérientiels dans une optique de pair-accompagnement, d'autoreprésentation, de participation à la conception, à l'évaluation des politiques publiques et des offres d'accompagnement, mais également de conception universelle de biens et de services. EPoP est un support au développement d'une société inclusive et à la transformation de l'offre médico-sociale.

EPoP est cofinancé par la CNSA, l'Agefiph, OETH et les ARS participantes (Hauts-de-France et Nouvelle-Aquitaine).

Ce projet national sera déployé dans deux régions : en Nouvelle-Aquitaine et dans les Hauts-de-France pendant 3 ans (2021-2023). Il comprend 5 axes de travail :

Des expérimentations territoriales
La formation d'intervenants pairs
La formation de référents pairs-
accompagnement en ESMS
La création d'une boîte à outils via dédiée sur le site
monparcourshandicap.fr (annuaire géolocalisé qualifié, analyses juridiques sur les statuts d'exercice,
outils de soutien au parcours des pairs...) Une recherche évaluative sous la direction d'Eve Gardien

Au national comme en régions, la thématique de l'emploi sera approfondie grâce à des groupes de travail dédiés : Comment le pair accompagnement peut-il soutenir l'inclusion dans le milieu ordinaire du travail ? Quelle professionnalisation pour les intervenants pairs ?

Un comité de pilotage national sera chargé de définir le plan d'action national, de développer les partenariats nationaux, de valider et d'étayer les outils créés en région et d'anticiper la fin du projet pour pérenniser la dynamique. Il sera composé :

De partenaires associatifs gestionnaires : la Croix-Rouge française, LADAPT, Trisomie 21, le GAPAS
De représentants de personnes : Handivoice, Fedeeh, APF France Handicap
D'acteurs institutionnels : SG CIH, CNSA, ARS participantes, Caisse des dépôts, CNCPHD
D'une directrice scientifique : Eve Gardien
De fédérations et têtes de réseaux : UNIOPSS, Nexem, Fehap, Fisaf
Et d'acteurs de l'emploi : Agefiph, OETH

EPoP dans les Hauts-de-France :

Le déploiement en région sera assuré par un binôme du CREAI : une chargée de mission EPoP (Pauline Tursi) et un référent pair régional (en cours de recrutement).

Deux territoires d'expérimentation ont été sélectionnés : le territoire de proximité de Montdidier, Amiens, Péronne et de celui de Roubaix-Tourcoing. Sur chacun, le projet se déclinera autour de différents leviers complémentaires :

- Création et animation d'une dynamique partenariale
- Recensement des dynamiques et ressources locales
- Définition d'une feuille de route
- Repérage et accompagnement des intervenants pairs et des professionnels vers la formation
- Accompagnement des ESMS dans la définition et le déploiement de leurs projets de pair-accompagnement
- Soutien au développement d'interventions de pairs dans le milieu ordinaire
- Capitalisation et remontée de l'expérience aux niveaux régional et national.

Mais au-delà de ces territoires d'expérimentation spécifiques, c'est bien une dynamique régionale que ce projet nous permettra d'enclencher. Car partout en région les acteurs innovent, expérimentent déjà afin de favoriser l'implication des personnes concernées. L'objectif d'EPoP sera de repérer ces démarches, de les soutenir à travers la mise à disposition de moyens dédiés. Il agira comme un fertilisateur, il permettra de retracer ces démarches, de les évaluer, les modéliser afin de pouvoir à terme soutenir leur essaimage national, en cherchant s'il le faut à modifier les limites légales ou réglementaires repérées par une action de plaidoyer.

Malgré la complexité des temps actuels, EPoP représente une enthousiasmante occasion de passer à la

vitesse supérieure et de développer de manière massive la mise en pratique des approches participatives qui font aujourd'hui consensus d'un point de vue théorique et éthique. Et pour cela, le projet semble bénéficier d'un propice alignement des planètes : une impulsion politique majeure, au national comme au local, la mise à disposition de moyens humains et financiers et l'implication inspirante des acteurs des terrains d'expérimentation.

Nous avons, ensemble, 3 ans devant nous pour y parvenir. Alors rejoignez la dynamique EPoP en nous faisant remonter vos projets, vos initiatives... Mais partagez également vos remarques, vos difficultés... afin de nourrir notre analyse.

Nous ne manquerons pas de communiquer régulièrement sur l'avancée du projet, car c'est bien une dynamique, une culture régionale du pair-accompagnement, de l'autoreprésentation et de la participation que nous tâcherons de créer autour de ce projet.

Pauline Tursi

Chargée de mission EPoP

CREAI Hauts-de-France

03 20 17 03 11 / 06 24 68 32 32

ptursi@creaihdf.org

ACTUS REGIONALES

[MAIA Littoral Flandres] Gérontoguide territorial

Publié le 09 Février 2021

Le Gérontoguide territorial de la Flandre Maritime est une solution de réponse et un outil partagé avec les professionnels qui accompagnent les personnes âgées et leurs aidants. Sur le site www.maialittoralflandres.fr vous trouverez un annuaire partagé qui recense toutes les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales de la Flandre Maritime ainsi que l'actualité de votre territoire.

[Flyer Gérontoguide](#)

Source : Maia Littoral Flandres

[Uriopss Hauts-de-France] Recueil des besoins : formation des travailleurs sociaux

Publié le 09 Février 2021

Dans le cadre de la stratégie pauvreté, l'Uriopss organise un recueil des besoins et des attentes concernant les formations professionnelles des travailleurs sociaux. Six thématiques de formation prioritaires ont été identifiées :

Le développement social
La participation des personnes
L'insertion sociale et professionnelle
Le travail social et le numérique
Le travail social et les territoires
« L'aller vers »

Le temps de réponse au questionnaire est estimé à 10 minutes. La date limite de réponse est 28 février 2021.

[Questionnaire en ligne](#)

Source : Uriopss Hauts-de-France

APPEL À PROJET

Appel à projets "Femmes et sport, vers un nouveau départ !

Publié le 09 Février 2021

Intégrer l'activité physique ou sportive dans le parcours de reconstruction des femmes et des jeunes filles vulnérables.

La Fondation de France soutiendra des projets en France ayant pour objectif d'utiliser l'activité physique ou sportive à destination de femmes ou de jeunes filles présentant des signes de vulnérabilité, pour :

- favoriser la (re)construction de l'estime de soi ;
- participer à la réappropriation de l'image corporelle ;
- favoriser la (re)découverte d'une capacité à agir en vue de participer à l'amélioration de leur parcours global d'insertion.

La crise sanitaire actuelle confronte les professionnels à des réalités qui questionnent leurs modèles d'intervention. Ils sont désormais invités à proposer des adaptations dans les modes de pratiques ou à innover. L'élaboration de solutions hybrides associant nutrition, lutte contre l'anxiété et activité physique sera favorisée.

La Fondation de France privilégiera les projets visant à accompagner les jeunes filles et les femmes exposées aux violences.

Qui peut répondre ?

Tout organisme à but non lucratif engagé dans une démarche visant à accompagner des femmes ou des jeunes filles de manière spécifique et pouvant justifier d'un ancrage associatif sur le territoire concerné.

Les projets visant des collaborations entre des structures sanitaires ou sociales et des associations

sportives seront favorisés.

Le projet devra se réaliser en France (métropole ou territoires ultra-marins).

Date limite de transmission des dossiers : 17 Février 2021

Pour toute question, vous pouvez écrire à projets@fdf.org ou appeler le 01 85 53 13 66

[Appel à projets](#)

[La demande complémentaire E+](#)

[Trame du rapport d'avancement ou final](#)

Création d'équipes mobiles d'hygiène au bénéfice des EHPAD des Hauts de France

Publié le 09 Février 2021

Dans le cadre de son projet régional de santé 2018-2028, l'ARS Hauts de France prévoit la création sur 3 ans de dispositifs d'appuis territorialisés, composés de professionnels formés à la prévention et à la gestion du risque infectieux, appelés « Equipes Mobiles d'Hygiène » (EMH).

Le présent appel à candidatures vise la création de 5 à 10 EMH permettant d'intervenir auprès de 76 EHPAD dès 2021.

Des facteurs de fragilité liés à l'âge, aux pathologies et au niveau de dépendance, ainsi que la vie en collectivité, rendent les personnes accueillies dans les établissements médico-sociaux, vulnérables au risque infectieux.

Ces EMH seront adossées à des équipes opérationnelles d'hygiène hospitalière et s'adresseront aux EHPAD non hospitaliers.

Elles auront pour missions d'aider ces EHPAD à optimiser leur mobilisation sur la prévention et la maîtrise du risque infectieux.

Les critères à remplir pour porter une EMH :

être un centre hospitalier ou un établissement sanitaire privé à but non lucratif ou un établissement support d'un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) ou un groupement de coopération sanitaire (GCS) disposant d'une EOH bien structurée ; couvrir au minimum 7 EHPAD pour le bon fonctionnement de l'équipe (0,5 ETP d'IDE hygiéniste à minima) ; avoir recueilli un engagement écrit des EHPAD du territoire d'implantation de l'EOH pour une durée de 4 ans minimum ; respecter un temps de trajet n'excédant pas 1 heure aller pour les déplacements sur site.

Les modalités de candidature sont spécifiées dans [l'avis d'appel à candidatures](#) et dans [le cahier des charges](#) annexés au présent appel. Ces documents fixent les critères d'éligibilité, les objectifs attendus, les modalités d'organisation et de coopération, les modalités de financement, le suivi et l'évaluation du dispositif, le calendrier prévisionnel, le contenu du dossier de candidature.

Les établissements supports ayant reçu un avis favorable lors du premier appel à candidature peuvent de nouveau postuler pour une demande d'extension, ainsi que ceux ayant reçu un avis défavorable en prenant en compte les motifs de refus.

Le dossier de candidature, la fiche de poste de l'infirmier hygiéniste, la lettre d'engagement type EMH-EHPAD, ainsi que les modèles de convention EMH-EHPAD, de budget prévisionnel, de recueil des indicateurs en EHPAD et de rapport d'activités de l'EMH.

Les dossiers de candidature seront adressés :

en 2 exemplaires, en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :
Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

Direction Sécurité Sanitaire et Santé Environnementale
Service de veille sanitaire / AAC EMH en EHPAD
556 avenues Willy Brandt
59777 EURALILLE

et par mail, à l'adresse suivante :
ars-hdf-veillesanitaire@ars.sante.fr

Clôture de l'appel à projet : 15 Mars 2021

Appel à projets "Emploi accompagné 2021"

Publié le 09 Février 2021

L'emploi accompagné existe en Europe depuis une vingtaine d'années, il a pour objectif de sécuriser le parcours professionnel d'une personne handicapée en milieu ordinaire de travail, grâce à un accompagnement sur le long terme de la personne, mais également de son employeur.

C'est pour améliorer et développer ce type de dispositif au service de l'emploi des personnes handicapées que Malakoff Humanis, le CCAH et la FIRAH s'associent pour ouvrir un appel à projets de recherche appliquée sur le thème de l'emploi accompagné.

Les sujets qui pourront être proposés dans le cadre des recherche candidates concernent tous les aspects de l'emploi accompagné, à titre d'exemple des travaux de recherche appliquée sur le handicap sur les questions suivantes seront attendus :

Quels sont les rôles, les champs et processus d'intervention des services d'emploi accompagné ? Quels sont leurs apports et limites ? Sont-ils uniquement centrés sur l'emploi ou doivent-ils s'ouvrir sur une intervention plus globale (accès au logement, à la santé, au social) ? Quelles sont leurs actions et impulsions sur la formation des personnes handicapées au-delà du placement dans l'emploi ? Quels sont les facilitateurs dans la collaboration du triptyque : personnes handicapées, employeurs et services d'accompagnement ? Quelles analyses peut-on faire de la dimension économique de l'emploi accompagné en considérant les coûts de celui-ci au regard des bénéfices de l'inclusion dans l'emploi y

compris ses répercussions sur la qualité de vie ? Quelles sont les évolutions des pratiques des ressources humaines des employeurs par leur implication dans les dispositifs d'emploi accompagné ? Quels sont les profils, les compétences, le savoir-faire et la formation nécessaires aux référents emploi accompagné ? Quelles spécificités dans l'emploi accompagné de populations telles que les jeunes (primo accédant à l'emploi), les adultes en reconversion ou autres ?

Présentation de l'appel à projets **Emploi accompagné** contenant toutes les informations concernant les critères de sélection ainsi que les démarches permettant de postuler.

[Le formulaire de lettre d'intention devant être utilisé pour postuler.](#)

Calendrier :

Clôture de la réception des lettres d'intention : 22 mars 2021, à minuit.

Annnonce des lettres d'intention présélectionnées aux porteurs de projets : 25 juin 2021.

Clôture de la réception des dossiers complets : 27 septembre 2021, à minuit.

Annnonce des dossiers complets sélectionnés aux porteurs de projets : 13 décembre 2021.

Prix Geneviève Haag

Publié le 09 Février 2021

Ce prix a pour objet de faire valoir, et de récompenser des travaux psychanalytiques dans le champ de l'autisme et concerne 3 types de travaux :

Ceux émanant de cliniciens seniors
Ceux émanant de jeunes cliniciens / chercheurs
Ceux émanant d'institutions prenant en charge des personnes autistes

Il sera remis à l'occasion de chaque congrès de la CIPPA, soit tous les 2 ans.

Les lauréats recevront un prix d'un montant de 1000 € ainsi qu'une aide à la valorisation de leurs travaux sur un plan national et/ou international (dans ce dernier cas, l'article devra également être transmis en langue anglaise).

Membres du Comité du Prix Geneviève Haag :

Marie Allione, Marie-Dominique Amy, Armelle Barral, Géraldine Cerf de Dudzeele, Bernard Golse, Chantal Lheureux-Davidse, Valérie Montreynaud, Lisa Ouss, Anne-Sylvie Pelloux, Hélène Suarez Labat, Bernard Touati

Toutes ces personnes prendront connaissance de tous les articles soumis

MODALITÉS

Nature des soumissions

Cliniciens senior ou jeunes cliniciens/chercheurs :

Observation clinique et récit de la prise en charge psychothérapique ou psychanalytique avec une réflexion sur les processus observés.

Institutions :

Témoignages de dispositifs institutionnels innovants dans le champ de l'autisme avec une réflexion sur les processus thérapeutiques impliqués

Format des soumissions

12 pages (bibliographie non comprise) - Format A4 - interligne 1,5 - police Times New Roman 12À
adresser à : contact@cippautisme.org - 3 mois avant le congrès (Congrès les 18 et 19 Novembre 2021)

VEILLE LEGISLATIVE

Veille au 09 février 2021

Publié le 09 Février 2021

Activité partielle

Décret n° 2021-89 du 29 janvier 2021 modifiant le décret n° 2020-810 du 29 juin 2020 portant modulation temporaire du taux horaire de l'allocation d'activité partielle et le décret n° 2020-1786 du 30 décembre 2020 relatif à la détermination des taux et modalités de calcul de l'indemnité et de l'allocation d'activité partielle

[JORF n°0026 du 30 janvier 2021](#)

Décret n° 2021-88 du 29 janvier 2021 modifiant le décret n° 2020-1316 du 30 octobre 2020 modifié relatif à l'activité partielle et au dispositif d'activité partielle spécifique en cas de réduction d'activité durable

[JORF n°0026 du 30 janvier 2021](#)

Campagne budgétaire

INSTRUCTION N° DGCS/5C/DSS/1A/CNSA/2021/27 du 26 janvier 2021 complémentaire, relative aux orientations de l'exercice 2020 pour la campagne budgétaire des établissements et services médicosociaux accueillant des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

[Instruction](#)

[Consignes enregistrement comptable](#)

Protection de l'enfance

Note du Ministère de la Justice modifiant les règles relatives à l'archivage des dossiers d'assistance éducative

[Note du ministère](#)

Cancérologie

Décret no 2021-119 du 4 février 2021 portant définition de la stratégie décennale de lutte contre le cancer prévue à l'article L. 1415-2 1o A du code de la santé publique

[JO du 05/02/2021](#)

Médico-Social

Décision no 2021-02 du 1er février 2021 modifiant la décision no 2020-14 du 29 octobre 2020 relative aux dotations régionales limitatives 2020 et à la moyenne nationale des besoins en soins requis 2020
[JO du 04/02/2021](#)

Label et concours Droits des Usagers de la santé

[INSTRUCTION N° DGOS/SR3/DGS/DDUAJE/DGCS/2A/2020/186](#) du 28 octobre 2020 relative à l'édition 2021 du « label et concours droits des usagers de la santé ».

Education thérapeutique du patient

[INSTRUCTION N° DGS/SP5/2021/1](#) du 4 janvier 2021 relative au changement de régime des programmes d'éducation thérapeutique du patient.

Santé publique

[INSTRUCTION N° SGMAS/Pôle santé-ARS/DIPLP/2021/2](#) du 4 janvier 2021 relative à la mise en œuvre d'une gouvernance stratégique de réduction des inégalités de santé à l'échelle régionale.

Violence conjugale

[INSTRUCTION N° DGOS/R3/2020/201](#) du 18 novembre 2020 relative au renforcement de la prise en charge des femmes victimes de violences sur le territoire.

Handicap

Arrêté du 1er février 2021 fixant pour 2021 le niveau de la contribution du programme 157 « Handicap et dépendance » au fonds d'intervention régional
[JORF n°0029 du 3 février 2021](#)

Identité de l'utilisateur

[NOTE D'INFORMATION N° DGOS/PF2/PF5/2020/202](#) du 18 novembre 2020 relative à la publication du référentiel national d'identitovigilance des acteurs de santé – principes généraux et mise en œuvre dans les établissements de santé.

Cohésion

Arrêté du 1er février 2021 fixant pour 2021 le niveau de la contribution du programme 364 « Cohésion » au fonds d'intervention régional
[JORF n°0029 du 3 février 2021](#)

COVID-19 – Crise sanitaire

Arrêté du 5 février 2021 modifiant l'arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures d'organisation et

de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

[JORF n°0032 du 6 février 2021](#)

Décret n° 2021-123 du 5 février 2021 modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

[JORF n°0032 du 6 février 2021](#)

Décret n° 2021-105 du 2 février 2021 modifiant le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

[JORF n°0029 du 3 février 2021](#)

ACTUS SOCIALES

[APF Handicap] Guide pour les parents, conjoints et autres proches qui accompagnent une personne en situation de handicap pour l'élaboration de son projet de vie et plan personnalisé de compensation"

Publié le 09 Février 2021

Ce guide, publié par APF Handicap, a été rédigé avec l'aide du Groupe National des Parents d'enfants en situation de handicap (GNP) et du Groupe National des Proches.

Destinés aux parents, conjoints et autres proches qui accompagnent une personne en situation de handicap, ce guide a pour but de les aider à formaliser les besoins de la personne accompagnée et les leurs en tant qu'aidant. L'objectif est de construire le "projet de vie" de la personne qui accompagne la demande de mise en place du Plan Personnalisé de Compensation auprès de la MDPH.

Ce guide vous permettra de :

Mieux identifier et formuler les souhaits de la personne que vous accompagnez ;Vous poser la question de leur adéquation avec les vôtres ;Identifier vos propres besoins en tant que proche, aidant familial.

[Guide](#)

Source : APF Handicap, 28 janvier 2021

[FEHAP] Résultats de l'enquête « Prévention des personnes vulnérables : où en sommes-nous ? »

Publié le 09 Février 2021

L'étude, menée par l'institut BVA pour la Fehap et la MNH, permet de faire un point sur la situation

des personnes vulnérables (personnes sans domicile fixe, familles en situation de précarité, personnes âgées, enfants et adultes en situation de handicap, jeunes en insertion, personnes en milieu carcéral, personnes migrantes et/ou d'origine étrangères), leurs besoins et leurs priorités en matière de prévention. Elle dresse les résultats d'une enquête menée auprès des Français et les regards croisés de 274 Directeurs d'établissements adhérents à la FEHAP et de 365 personnels soignants (infirmiers et aides-soignants), adhérents de la MNH, tous professionnels de santé.

Parmi les principaux enseignements :

les familles précaires et les personnes sans domicile fixe sont les grands oubliés des politiques de prévention l'absence de logement comme un critère majeur d'une situation de précarité

Enquête

Source : [FEHAP](#), 27 janvier 2021

[BEH] Validation de la version française d'un outil de dépistage des violences conjugales faites aux femmes, le WAST (WOMAN ABUSE SCREENING TOOL)

Publié le 09 Février 2021

En France, les professionnels de santé sous-estiment la prévalence des violences conjugales et peu d'entre eux déclarent effectuer un dépistage et une prise en charge efficace des victimes. Par ailleurs, ils ne disposent pas d'outil simple et validé en français. L'objectif de cette étude est de valider la version française du questionnaire Woman Abuse Screening Tool (WAST).

Article du BEH

Source : BEH, février 2021

[APF France Handicap] RePairs Aidants des formations gratuites à distance

Publié le 09 Février 2021

RePairs Aidants lance des sessions de sensibilisation-formation à distance et gratuites à destination de celles et ceux qui aident une personne en situation de handicap au quotidien.

Les sessions de sensibilisation-formation traiteront de 7 thèmes (autour de l'annonce du handicap, se maintenir en bonne santé, aides et droits...), et seront proposées entre mi-janvier et fin avril 2021.

Ces sessions, gratuites, auront lieu en visio, sur des demi-journées. Comme toutes les sessions RePairs Aidants, elles seront co-animées par un aidant familial formé à la co-animation et par un professionnel.

Inscription

[Pour en savoir plus](#)

Source : APF France Handicap, 15 janvier 2021

[OFDT] Profils et pratiques des usagers reçus en CAARUD en 2019

Publié le 09 Février 2021

L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies présente dans le numéro 142 de Tendances les résultats de la sixième édition de l'enquête nationale auprès des usagers des CAARUD.

L'enquête menée en 2019, décrit les évolutions de la population observée, de ses usages et des comportements à risque.

Le vieillissement des usagers des CAARUD est constant depuis la première enquête réalisée en 2006 : ils ont désormais 41 ans en moyenne contre 33 ans en 2006. L'enquête souligne également la détérioration de leurs conditions de vie et leur précarisation. Concernant les substances les plus souvent consommées, l'édition 2019 témoigne de la place importante des usages de cocaïne et de la progression de la cocaïne basée. S'agissant des pratiques d'injection, l'enquête fait apparaître de fortes disparités générationnelles : si 62 % des moins de 25 ans n'ont jamais pratiqué l'injection, 52 % des plus de 35 ans signalent une injection récente et dans certains cas on note des primo injections tardives. Par ailleurs, après le recul observé entre 2012 et 2015, les résultats de l'enquête montrent le retour à une évolution positive de la proportion de la pratique de dépistage du VIH et du VHC chez les usagers des CAARUD, surtout les plus âgés.

[Tendance n°142](#)

Source : [OFDT](#), décembre 2020

[ATIH] Recueil national des caractéristiques des personnes accompagnées par les SSIAD et les SPASAD

Publié le 09 Février 2021

En 2017, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), ont missionné l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH) pour la réalisation d'une étude de mesure de coûts portant sur les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et le volet soins des services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD). L'étude a donné lieu à un premier état des lieux qui a permis :

d'obtenir une première connaissance des coûts et de l'activité des structures SSIAD et SPASAD, de mesurer les coûts et l'activité constatée de ces structures dans une logique d'analyse des données de coûts et d'activité.

En 2021, un second recueil de données, va être lancé au premier semestre par l'ATIH. Ce nouveau recueil de données individuelles relatives aux personnes accompagnées par les SSIAD et les SPASAD a pour objectif d'élaborer de nouvelles modalités de financement des SSIAD.

[Guide méthodologique de recueil](#)

[Pour en savoir](#)

Source : ATIH, 29 janvier 2021

[CRA Normandie Seine-Eure] Module de sensibilisation aux TSA

Publié le 09 Février 2021

Le Centre Ressources Autisme Normandie Seine-Eure propose un « parcours » de sensibilisation d'environ 2 à 3 heures destiné aux professionnels, aux proches aidants, aux personnes avec TSA ou aux personnes intéressées par le sujet de l'autisme.

Vous trouverez des éléments pour vous permettre de

Découvrir ce qu'est l'autisme
Connaître les signes d'alerte liés à l'autisme
Connaître quelques grands principes des adaptations
Découvrir le module de sensibilisation

[Module de sensibilisation](#)

Source : CRA Normandie Seine-Eure, 08 janvier 2021

[Fondation Abbé Pierre] 26e rapport sur l'état du mal-logement en France 2021

Publié le 09 Février 2021

Le 26ème rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre décrit et analyse les conséquences sur le mal-logement dans le contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid.

La crise du logement était déjà bien ancrée avant l'arrivée du Covid. Elle s'est accentuée en 2020.

La France compte 4,1 millions de mal-logés dont environ 300 000 sans domicile, 100 000 qui vivent en habitation de fortune et 2 819 000 dans des conditions de logement très difficiles. La crise a amplifié les inégalités face au logement et a fragilisé le système d'aide déjà sous tension.

D'un point de vue sanitaire, ce sont donc les personnes les plus pauvres, résidentes de milieu urbain, mal-logées et issues de l'immigration qui sont les plus infectées par la Covid-19.

Ce rapport montre à quel point il reste encore beaucoup à faire sur le plan social et écologique.

[Rapport 2020](#)

Source : Fondation Abbé Pierre, 1er février 2021

[IRDES] Détresse psychologique pendant le premier confinement lié à la Covid-19 : des facteurs de vulnérabilité spécifiques aux personnes vivant avec une maladie chronique ou un handicap

Publié le 09 Février 2021

De nombreuses enquêtes ont été réalisées auprès de la population générale sur les impacts sur la santé mentale dans le contexte de la crise sanitaire et du confinement. Il s'est avéré que le risque est plus élevé chez les personnes vivant avec une maladie chronique ou un handicap. Pour autant ces données ne permettent pas d'étudier avec précision la situation de cette population spécifique. C'est pourquoi une enquête a été menée par internet et diffusée via un réseau social et des associations d'usagers. Malgré des facteurs de vulnérabilité communs à la population générale, la survenue de détresse psychologique au cours du confinement chez ces personnes s'avère également liée à des problématiques qui leur sont propres : difficultés à appliquer les mesures sanitaires, fait de penser ne pas être pris en charge comme les autres en cas d'infection par la Covid-19, arrêt ou diminution du suivi médical ou médico-social habituel pendant le confinement. Les résultats de cette enquête soulignent ainsi l'importance de prendre en compte les besoins spécifiques des personnes vivant avec une maladie chronique ou un handicap dans le cadre d'un nouveau confinement.

[Questions d'économie de la santé n° 255 - Février 2021](#)

Source : IRDES, Gandré C., Espagnacq M. et Coldefy M. (Irdes) en collaboration avec Radoszycki L. et Testa D. (Carenity), Questions d'économie de la santé n° 255 - Février 2021

[Documentaire] Les enfants placés : que fait la république ?

Publié le 09 Février 2021

L'émission « Pièces à conviction » diffusait, en janvier 2019, une enquête sur les enfants placés et les

dysfonctionnements au sein des services de la protection de l'enfance.

Deux ans plus tard, les journalistes sont retournés enquêter pour savoir ce qu'étaient devenus les enfants placés en foyers et en familles d'accueils et pour savoir si les déclarations d'intention avaient été tenues.

Cette émission de deux heures, est disponible jusqu'au 28 mars 2021.

[Revoir le replay](#)

Source : France 3, 27 janvier 2021

[Emission] Bébé handicapé

Publié le 09 Février 2021

L'émission des maternelles du 19 janvier a été consacrée aux bébés handicapés.

Cette émission est présentée par Agathe Lecaron. Elle est disponible jusqu'au 18 février 2021 et dure 60 minutes.

[Revoir le replay](#)

Source : France 4, 19 janvier 2021

[Reportage] Lis-moi le monde

Publié le 09 Février 2021

Le reportage « Lis-moi le monde » de Claire Judrin a été diffusé lors de l'émission « A vous de voir » du 4 janvier 2021.

"Dès son plus jeune âge, l'enfant voyant baigne dans un univers de signes et de lettres, qui prendront progressivement un sens lorsqu'il apprendra à lire. L'enfant non-voyant ou malvoyant n'a, lui, que peu ou pas de contact avec ce mélange de représentations, de couleurs, de mots et de sens. Mais l'éveil à l'écrit est aussi possible par le toucher, par la voix. Partageons les expériences de Yacine, cinq ans, aveugle, qui aime tant les livres et les histoires... Partons à la rencontre d'éducateurs, d'auteurs, d'éditeurs et de chercheurs pour découvrir les dernières avancées scientifiques et les techniques d'adaptation de livre tactile... Saisissons ce qui joue dans cette étape décisive, lors des premières années de vie du futur lecteur."

Durée 26 minutes. Disponible en replay jusqu'au 04 janvier 2022

[Revoir le replay](#)

Source : France 5, 04 janvier 2021

[Documentaire] Deaf Child

Publié le 09 Février 2021

Alex de Ronde a réalisé un documentaire d'une heure sur la vie de son fils Tobias, un jeune homme diagnostiqué sourd de naissance. Du berceau au présent, la famille de Ronde nous expose un portrait touchant de ce handicap et interroge la notion de "vie normale" à travers le quotidien de Tobias".

Ce film-documentaire réalisé en 2017 a été diffusé dans l'émission 25 nuances de doc sur France TV.

Deaf Child est disponible en replay avec sous-titres en français jusqu'au 08 mars 2021

[Revoir le replay](#)

Source : France 2, 06 janvier 2021

[HAS] Repérage, diagnostic et prise en charge des troubles psychiques périnataux

Publié le 09 Février 2021

La Haute Autorité de Santé a publié fin janvier 2021, une recommandation de bonne pratique sur le thème « Repérage, diagnostic et prise en charge des troubles psychiques périnataux ».

La prévalence des troubles psychiques chez les femmes enceintes et en post-partum, la fréquence de leur aggravation ainsi que leur retentissement sur le développement global de l'enfant, font du repérage et de la prise en charge des troubles psychiques périnataux un enjeu majeur de santé publique. L'objectif de cette recommandation est de favoriser le repérage, le diagnostic et la prise en charge des troubles psychiques durant la grossesse et dans la période postnatale (1 an après la naissance).

[Note de cadrage](#)

Source : HAS, 29 janvier 2021

[Agence du numérique en santé] Trajectoire du numérique en santé adaptée au secteur médico-social

Publié le 09 Février 2021

La doctrine technique définit les grandes orientations d'architecture et de déploiement du numérique au service du soin et de l'accompagnement, dans les secteurs sanitaire, médico-social et social.

La nouvelle version de la doctrine technique du numérique en santé est mise en ligne sur le site esante.gouv.fr depuis le 25 janvier 2021.

Enrichie de trois nouveaux chapitres, la doctrine se penche de manière plus approfondie sur certaines thématiques telles que :

la démarche d'opposabilité, l'Identifiant National de Santé, l'identification électronique et le contrôle d'accès, le programme ESMS numérique, les plateformes numériques de santé (ENS, bouquet de service Pro et Health Data Hub), l'intégration dans la feuille de route e-santé de l'Union Européenne, la prise en compte des recommandations internationales.

Au total, ce sont plus de 84 contributions qui ont permis de mettre à jour la totalité des chapitres de cette nouvelle version de la doctrine technique du numérique en santé.

[Pour en savoir plus](#)

Source : esante.gouv.fr 25 janvier 2021

La communication : l'affaire de tous !

Publié le 09 Février 2021

Kim Auclair a réalisé en collaboration avec Audition Québec et des membres du regroupement Communimasque, une bande-dessinée qui illustre une situation de la vie quotidienne où le port du masque crée un problème de communication entre une personne entendante et une personne malentendante.

Cette BD est un outil pour sensibiliser son entourage à la difficulté de compréhension des personnes malentendantes en cette période de pandémie.

[Bande dessinée Communication l'affaire de tous !](#)

Source : [Audition Québec](#)

[Espace éthique] Pendant la pandémie et après. Quelle éthique dans les établissements accueillant des citoyens âgés ?

Publié le 09 Février 2021

Suite à la mission que lui avait confié Brigitte Bourguignon, Fabrice Gzil a présenté le 2 février 2021

un document-repère éthique intitulé « Pendant la pandémie et après. Quelle éthique dans les établissements accueillant des citoyens âgés ? ». L'Espace de réflexion éthique d'Île-de-France a conduit une enquête nationale du 13 novembre au 8 décembre 2020 auprès des professionnels. Plus de 1 800 personnes y ont répondu.

Ce rapport démontre qu'il n'existe pas de solution parfaite mais qu'il faut faire preuve d'inventivité et d'audace en associant toutes les parties prenantes et notamment les familles.

[Document repère](#)

Source : [Espace éthique](#), 2 février 2021

[Drees] Les conditions de logement des bénéficiaires de minima sociaux et de la prime d'activité

Publié le 09 Février 2021

Un nouveau dossier de la Drees est paru le 29 janvier sur les conditions de logement des bénéficiaires de minima sociaux et de la prime à l'activité.

« Dans une première partie, est analysée la situation de logement des bénéficiaires (statut d'occupation, accès à un logement ordinaire, hébergement par des proches, ...). Puis sont étudiées les conditions de logement selon trois approches : une approche de la qualité objective et intrinsèque du logement, notamment par un indicateur synthétique de défaut de qualité du logement qui regroupe seize critères ; une approche de l'adéquation entre la composition du ménage et la taille du logement, grâce à l'indicateur de surpeuplement ; enfin, une approche par le ressenti sur l'environnement extérieur du logement (bruits, délinquance, pollution et accessibilité). Enfin, l'étude se conclut sur la satisfaction des bénéficiaires par rapport à leurs conditions de logement et sur leur désir de déménager. L'étude compare les conditions de logement des bénéficiaires de revenus minima garantis entre eux mais également avec l'ensemble de la population. Elle détaille aussi, lorsque les données sont disponibles, l'évolution des conditions de logement des bénéficiaires de minima sociaux entre 2012 et 2018. Pour ce qui concerne la prime d'activité, prestation mise en place le 1er janvier 2016 en remplacement du RSA activité et de la prime pour l'emploi, ce Dossier présente la toute première analyse des conditions de logement de ses bénéficiaires. »

[Dossier](#)

[Pour en savoir plus](#)

Source : Drees, 29 janvier 2021

AGENDA

Transformations des organisations au prisme de l'approche inclusive

Le 11 février 2021

Echelle : En région

La 6ème séance du Séminaire Master 2020-2021 "Transformations des organisations au prisme de l'approche inclusive" aura lieu le Jeudi 11 Février 2021 de 13 h 30 à 15 h 30 sur "Habitats inclusifs, intermédiaires, alternatifs : pratiques et enjeux, réalités locales et nationales". [Affiche](#)

Information et inscription gratuite : hugo.bertillot@univ-catholille.fr

Trouble du spectre de l'autisme : Vie intime, amoureuse et sexuelle de

L'enfance à l'âge adulte

Le 27 mai 2021

Echelle : En région

Le Centre ressources autismes Nord/Pas-de-Calais organise un colloque le Jeudi 27 Mai 2021 au Nouveau Siècle à Lille sur : "Trouble du spectre de l'autisme : Vie intime, amoureuse et sexuelle de l'enfance à l'âge adulte". [Affiche](#)

Journée gratuite, inscription obligatoire : Renseignements : : h.fenoll@cra-npdc.

Fragilité du Sujet Âgé Le Vieillissement en Santé Prévention de la Perte d'Autonomie

Le 10 juin 2021

Echelle : National

Le 9ème congrès francophone "Fragilité du Sujet Âgé Le Vieillissement en Santé Prévention de la Perte d'Autonomie" aura lieu le jeudi 10 et vendredi 11 juin 2021 à l'Hôtel Dieu Saint Jacques à Toulouse. [Préprogramme](#).

Inscriptions : <https://fragilite.org/registration.php>

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

A tout moment, l'intégralité des offres d'emploi reste disponible sur l'espace Emploi du site internet du CREAMI (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d'emploi :

Etablissements contribuant au CREAMI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : Laurence Allaëys

Secrétariat de rédaction : [Cécile Boulogne](mailto:Cecile.Boulogne@creaihd.fr)

Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17
